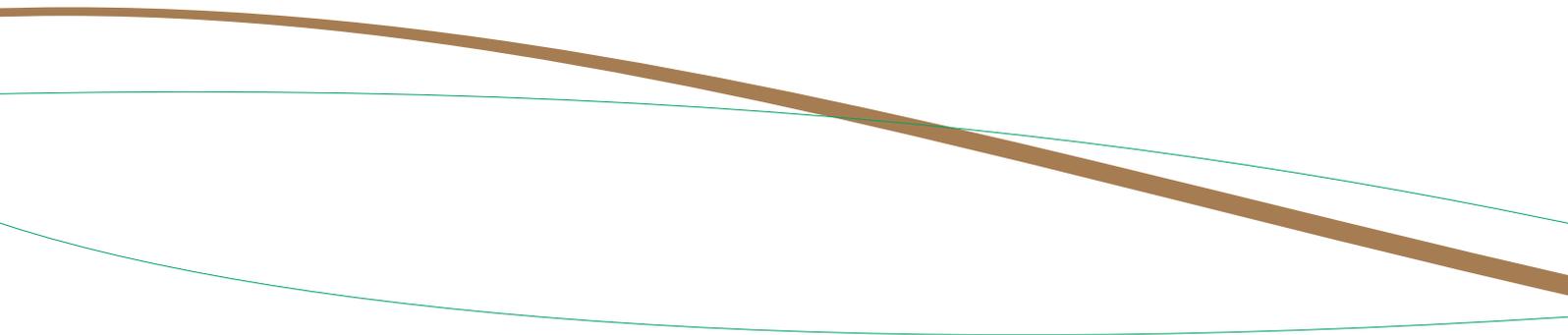


Rapport annuel 2016





Ce rapport est illustré par des images de l'Hôtel des Patients.

Le premier Hôtel des Patients de Suisse a ouvert ses portes en octobre 2016 dans les environs immédiats du bâtiment hospitalier principal du CHUV. Cet établissement de 114 chambres allie prestations médicalisées et accueil de type hôtelier. Il est destiné à des patients qui ont retrouvé une bonne autonomie mais qui doivent encore bénéficier de soins. L'hôtel est également ouvert au public. Il est le fruit d'un partenariat public-privé entre l'État de Vaud, le CHUV, la société Reliva et Retraites Populaires.

Les photos sont soumises aux droits d'auteur.

Coordination :
Nicole Samuel Manzo (Service communication de Retraites Populaires)
www.retraitespopulaires.ch/rapports

Mise en page :
designbyblossom.ch

Photos :
Reliva SA, photo de couverture
Chris Blaser, photo p. 4
© Brauen Wälchli Architectes, Marc Schellenberg

Couverture :
Hôtel des Patients, Lausanne

Identité corporative :
Moser design SA

Impression :
Genoud Arts graphiques

4
**Une institution tournée
vers l'avenir**

7
**Retraites Populaires
en un coup d'œil**

11
Retraites Populaires est fiable

12
Retraites Populaires est proche

13
**Retraites Populaires est
responsable**

15
Nos métiers

15 Assurance vie

18 Prévoyance professionnelle

20 Immobilier

22 Prêts

25
Politique de placement

32
Répartition du bilan

33
Produits et charges

34
Comptes annuels 2016

36
**Extrait de l'annexe
aux comptes annuels**

38
**Rapport de l'organe
de révision**

Une institution tournée vers l'avenir

L'exercice écoulé a connu d'importants événements macro-économiques et politiques, qui se sont traduits par de fortes et brusques corrections sur les marchés. Dans ce contexte mouvementé, Retraites Populaires obtient un résultat globalement satisfaisant, avec une performance nette de 2,9 % en ligne avec le marché de la prévoyance. Les encaissements de primes atteignent 812 millions de francs en 2016 (2015 : CHF 786 millions). Cette croissance de 3,3 % permet à l'institution de poursuivre le renforcement de ses réserves et de saisir les opportunités d'investissement dans des projets immobiliers et de financement d'infrastructures d'envergure. Ces placements tournés vers le long terme apportent à la fois le rendement adéquat et la diversification nécessaire au portefeuille. À rendement-risque égal, les investissements dans l'économie locale sont privilégiés.

Ainsi, en matière de développement immobilier, Retraites Populaires a inauguré « Les Balcons du Mont », au Mont-sur-Lausanne. Cet ensemble de 3 immeubles totalise 128 logements et 3000 m² de surfaces commerciales. Une seconde étape est prévue avec la construction de 155 logements supplémentaires à l'horizon 2020. À Gland, le premier des deux chantiers de construction totalisant 32 appartements s'est terminé au printemps avec la mise sur le marché de 16 logements ; le second chantier sera prêt au printemps 2017. Retraites Populaires continue de chercher des terrains, afin de construire de nouveaux logements à loyer abordable tout en couvrant ses besoins de rendement.

Les études menées sur les opportunités de financement d'infrastructures ont vu leurs premières concrétisations en 2016. Des investissements indirects ont été réalisés dans Swissgrid, le réseau électrique helvétique à très haute tension. En octobre, l'Hôtel des Patients, projet issu d'un partenariat public-privé entre l'État de Vaud, le CHUV, la société Reliva et Retraites Populaires, et dont les visuels illustrent le présent rapport, a ouvert ses portes. Enfin, Retraites Populaires réalise et finance un futur bâtiment du Biopôle, à Épalinges, qui accueillera dès 2018 des entreprises actives dans les sciences de la vie.

Durant cet exercice, les frais généraux ont été maîtrisés, avec notamment une évolution stable des effectifs. La digitalisation progressive des processus a permis de monter en efficacité et de se concentrer davantage sur les activités à valeur ajoutée. En parallèle, la spécialisation et le niveau de compétences des équipes ont augmenté. D'autre part, une structure renforcée de la gestion des risques a été mise en place par Retraites Populaires, qui tient à appliquer les meilleures pratiques du marché. Le bénéfice dégagé au niveau de la plateforme de gestion a été rétrocédé à nos partenaires historiques. Ils continuent ainsi d'accéder à des prestations de qualité à des tarifs compétitifs.

Le Conseil d'administration a accueilli Muriel Widmer au 1^{er} avril. Sa grande expérience juridique en tant que Secrétaire générale du Fonds de compensation AVS/AI/APG assure la complémentarité des compétences souhaitées au sein du Conseil.

Concrétisant sa volonté d'être proche des Vaudoises et des Vaudois, Retraites Populaires a rénové l'agence d'Yverdon-Bains pour élargir sa palette de prestations et offrir sur place une réponse aux clients en matière d'immobilier et de prêts hypothécaires.

L'année 2016 s'est clôturée sur la signature réjouissante du partenariat entre Retraites Populaires et ses mandants historiques, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) et la Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV). Le renouvellement de ce contrat, qui définit plus précisément les prestations et responsabilités, est un gage de confiance et de fidélité.

L'année 2017 s'annonce décisive pour l'avenir de la prévoyance en Suisse. Les votations du 24 septembre décideront de l'entrée en vigueur de la réforme d'Alain Berset. Pour faire face aux perspectives de rendement futur et à l'évolution démographique, le système de prévoyance doit en effet être réformé. Retraites Populaires, en tant qu'institution de droit public responsable et sensible aux arguments de solidarité, soutient favorablement les options adoptées par les Chambres fédérales dans le cadre de Prévoyance vieillesse 2020.



Jean-Robert Yersin (président du Conseil d'administration) et Philippe Doffey (directeur général) dans le hall de l'Hôtel des Patients, fruit d'un partenariat public-privé entre l'État de Vaud, le CHUV, la société Reliva et Retraites Populaires.

Du côté des marchés financiers, l'année a débuté dans une ambiance optimiste, marquée par l'amélioration des conditions économiques. L'environnement demeure toutefois très volatil et imprévisible; la prudence reste de mise. Retraites Populaires continue de privilégier la recherche de rendement en diversifiant ses placements, tout en maintenant une attention particulière aux critères de bonne gouvernance et d'investissement socialement responsable. Elle garde pour objectif une croissance maîtrisée des encaissements.

Partenaire solide et fiable des particuliers, collectivités publiques et entreprises, Retraites Populaires a à cœur d'offrir des solutions de prévoyance à tous et sans distinction. En 2017, elle fête ses 110 ans au service des Vaudoises et des Vaudois. Nous vous remercions de votre confiance !

Jean-Robert Yersin
Président

Philippe Doffey
Directeur général



Retraites Populaires en un coup d'œil

Mission

Institution de droit public sans but lucratif, Retraites Populaires a pour mission de faciliter l'accès de ses produits et services de prévoyance à l'ensemble de la population et d'en maîtriser les engagements à long terme. En respect de l'allocation d'actifs et à rendement-risque égal, les investissements dans l'économie locale sont privilégiés.

Métiers

Retraites Populaires évolue dans le cadre de quatre métiers :

- Assurance vie
- Prévoyance professionnelle
- Immobilier
- Prêts

Chiffres clés (31.12.2016)

Encaissement de primes : CHF 812,5 millions
 Total du bilan : CHF 6,70 milliards
 Personnel : 356 (318,36 équivalents plein temps, EPT)
 Apprentis : 16 (16 EPT)
 Fortune sous gestion : CHF 23,6 milliards
 Appartements sous gestion : 13 058
 Stationnements sous gestion : 14 459

Mandats de gestion complets

- Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV)
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- Profelia Fondation de prévoyance
- Forces Vives Compagnie d'assurances sur la vie SA
- Caisse de pensions du personnel de l'ECA et de Retraites Populaires (CP ECA-RP)

Mandats de gestion partiels

- Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP), Neuchâtel
- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)

Chiffres clés au 31 décembre 2016

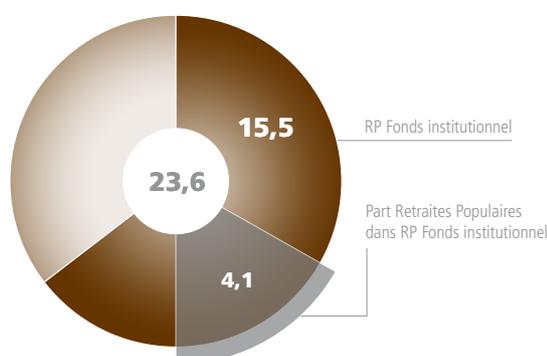
	Retraites Populaires	CPEV	CIP	Profelia	CP ECA-RP	Forces Vives	TOTAL
Assurés actifs	75 435	35 446	13 288	3 189	613	701	128 672
Pensionnés	38 475	17 197	6 122	895	207	277	63 173
Total d'affiliés	113 910	52 643	19 410	4 084	820	978	191 845
Total du bilan (en CHF)	6,70 mrd	11,47 mrd	3,0 mrd	591,6 mio	320,9 mio	103,9 mio	22,19 mrd
Encaissement de primes (en CHF)	812,5 mio	766,8 mio	291,5 mio	57,8 mio	23,8 mio	0,86 mio	1,95 mrd
Performance nette *	2,9 %	3,0 %	2,9 %	2,9 %	2,7 %		

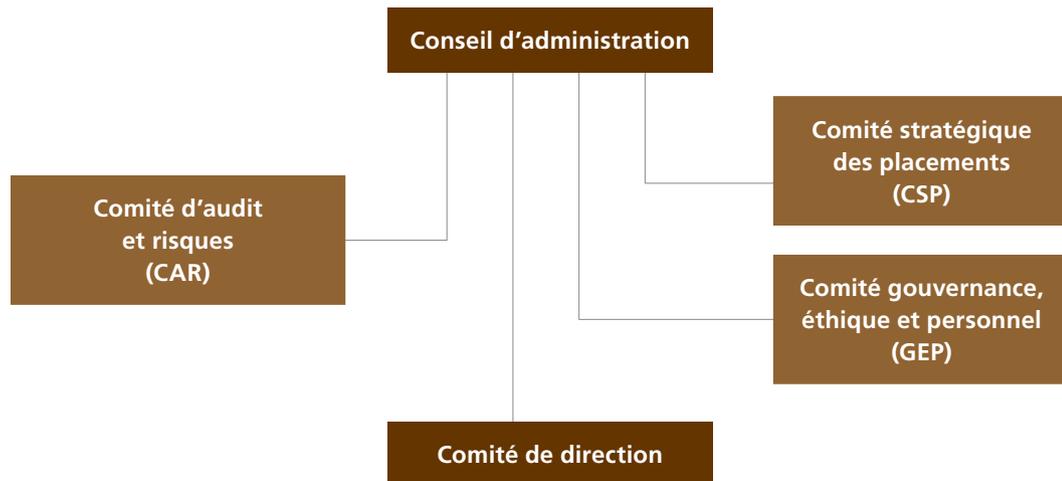
* La performance dépend de l'allocation d'actifs définie par chaque institution de prévoyance.

La fortune sous gestion des mandats partiels représente CHF 1,46 milliards.

Total des fonds sous gestion

en milliards de CHF





Conseil d'administration au 31 décembre 2016

Président

Jean-Robert Yersin

Docteur en chimie et ancien maître au gymnase,
ancien député et président du Grand Conseil vaudois
Né en 1952
Entré au Conseil le 01.05.2004
Membre du GEP

Vice-présidente

Isabelle Moret

Conseillère nationale, avocate
Née en 1970
Entrée au Conseil le 01.01.2003
Présidente du GEP

Administrateurs

Philippe Dumoulin

Conseiller indépendant
Né en 1949
Entré au Conseil le 01.07.2006
Président du CAR et membre du CSP

Pierre-Yves Maillard

Président du Conseil d'État du Canton de Vaud,
chef du Département de la santé et de l'action sociale
Né en 1968
Entré au Conseil le 01.12.2004
Membre du CSP

Francis Randin

Ancien chef du Service cantonal d'analyse
et de gestion financières (SAGEFI)
Né en 1948
Entré au Conseil le 01.10.2006
Président du CSP et membre du GEP

Claude Romy

Économiste d'entreprise HES et expert-comptable diplômé
Né en 1963
Entré au Conseil le 01.01.2015
Membre du CAR

Muriel Widmer

Juriste, secrétaire générale du Fonds
de compensation AVS/AI/APG
Née en 1970
Entrée au Conseil le 01.04.2016
Membre du CAR

Secrétaire (hors Conseil)

Raphaël Putallaz

Directeur à Retraites Populaires, secrétaire général
Né en 1975
Entré en fonction pour le Conseil le 01.01.2015

Le Conseil d'administration définit la politique générale de Retraites Populaires et prend les mesures nécessaires à l'accomplissement du but défini par la loi. Il est chargé de la haute direction et en assume la responsabilité. Il a tenu 10 séances en 2016, pour une rémunération totale de CHF 373 467 (la part du conseiller d'État Pierre-Yves Maillard a été versée à l'État de Vaud). Sa composition est d'un président et de six membres nommés par le Conseil d'État dans l'année civile suivant la nouvelle législature. En 2016, M. Oliver Peters a achevé son mandat d'administrateur au 31.03.2016. Il a été remplacé par Mme Muriel Widmer dès le 01.04.2016.

Le Conseil d'administration peut constituer un ou plusieurs comités, aux séances desquels participe le directeur général et dont le secrétariat est tenu par le secrétaire général. Le **Comité d'audit et risques** (CAR) est compétent pour appuyer le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, la réglementation

et les règlements et directives internes attribuent à ce dernier, en particulier dans les domaines de bouclage des comptes, de la gestion et du contrôle des risques, du Système de contrôle interne (SCI), de la conformité et des activités d'audit externe et interne. Il a tenu 9 séances en 2016. Dans ce cadre et en respect des exigences légales, Retraites Populaires a procédé à l'évaluation annuelle des risques conformément à sa politique de gestion des risques. Celle-ci implique un processus d'identification, d'évaluation, de maîtrise et de contrôle des risques de l'entreprise. Le **Comité gouvernance, éthique et personnel** (GEP) a pour mission de soutenir le Conseil d'administration dans les domaines de la gouvernance, des questions de loyauté et d'éthique, de la politique de rémunération de la direction et des collaborateurs, de la formation et de la relève. Il a tenu 4 séances en 2016. Le **Comité stratégique des placements** (CSP), nouvellement constitué en 2016, se charge des domaines relatifs aux placements en préavisant sur l'allocation d'actifs, les marges de manœuvre tactiques, la création ou suppression de classes d'actifs ou véhicules d'investissement, ainsi que les règlements de placement. Il a tenu 4 séances en 2016.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/ca

Comité de direction au 31 décembre 2016

Direction générale

Philippe Doffey

Né en 1960

Division conseil et gestion

Alain Pahud (dir. gén. adjoint)

Né en 1961

Division actuariat et développement

Eric Niederhauser

Né en 1975

Division investissements

Jean-Christophe Van Tilborgh

Né en 1973

Division immobilier

Alain Lapaire

Né en 1962

Division services

Johnny Perera

Né en 1969

Secrétariat général

Raphaël Putallaz

Né en 1975

Le Comité de direction propose la stratégie de Retraites Populaires au Conseil d'administration et la met en œuvre. Il a tenu 52 séances en 2016 et sa rémunération nette pour 7 EPT est de CHF 1 909 997. Le directeur général est nommé par le Conseil d'État sur proposition du Conseil d'administration, tandis que les directeurs sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du directeur général.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/codir

Expert technique

Stéphane Riesen, expert en caisses de pension, Lausanne

Pour chaque exercice, l'expert, désigné par le Conseil d'État, présente un rapport qui porte essentiellement sur l'application des tarifs et conditions d'assurance, sur les bases techniques ainsi que sur le calcul, l'intégralité et la couverture des réserves mathématiques.

Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne

© Brauen Wälchli Architectes, Marc Schellenberg





Retraites Populaires est fiable

Retraites Populaires est un partenaire solide et fiable sur lequel les particuliers, les collectivités publiques comme les entreprises peuvent compter. Institution de droit public, elle offre des prestations attractives et se distingue de ses concurrents par l'absence d'actionnariat à rémunérer.

La prévoyance est l'un des métiers de base de Retraites Populaires, pour lequel elle a développé une expertise reconnue. Ses services personnalisés couvrent conseils et prestations dans l'assurance vie et les produits de prévoyance professionnelle. À son registre également, des solutions de gestion globale ou partielle pour les institutions de prévoyance publiques, parapubliques ou privées. Retraites Populaires s'engage à appliquer les meilleures pratiques du marché.

Au fil des décennies, Retraites Populaires a développé ses activités dans le secteur immobilier pour devenir un acteur majeur sur le marché romand. Elle mène des projets d'envergure en tant que maître d'œuvre, constructeur et exploitant, met ses capacités de financement au service des collectivités et propose aux particuliers logements et solutions hypothécaires.

L'ensemble de ces métiers fait de Retraites Populaires un interlocuteur de choix. Elle poursuit avec professionnalisme et dans une perspective de développement durable la conduite de ses activités.



Retraites Populaires est proche

Fondée en 1907, Retraites Populaires est une entreprise de proximité avec son siège et centre de décision à Lausanne et ses deux agences à Nyon et Yverdon-les-Bains. Proche de ses clients, elle offre des prestations simples et de qualité pour chacune des étapes clés de l'existence : produits d'assurance vie et de prévoyance professionnelle, accès au logement et à la propriété. D'origine vaudoise, cette entreprise citoyenne partage la culture de ses clients et met à leur disposition son savoir-faire, ses capacités d'écoute et ses conseils.

Acteur incontournable de la vie vaudoise, Retraites Populaires participe au développement du canton. Une centaine de manifestations culturelles et sportives organisées sur le sol vaudois compte sur son soutien. Quant aux liens étroits tissés avec ses fournisseurs et partenaires dans l'immobilier et la prévoyance, ils concourent également à l'essor conjoncturel de la région.

Engagée dans des activités de sponsoring et de soutien, Retraites Populaires redistribue un million de francs par an à des manifestations réparties dans tout le canton.

Depuis des années, elle apporte un appui financier à la formation de la relève sportive du canton au travers de la Fondation Foot Avenir, de la Lausanne Foot Académie, du LS Academy camps, du Mérite sportif vaudois, de la Fondation d'Aide aux Sportifs Vaudois et du Lausanne 4 Clubs.

La promotion des produits et activités de Retraites Populaires dans les médias représente des revenus publicitaires de près de CHF 800 000 pour les médias locaux et régionaux, contribuant ainsi à leur essor.



Retraites Populaires est responsable

Promouvoir la prévoyance dans le canton de Vaud selon les principes de mutualité est un des socles de Retraites Populaires, dont les statuts d'institution publique la distinguent de la concurrence. Ces mêmes principes se traduisent à l'interne par un sens aigu de la responsabilité sociale et par des règles strictes d'éthique professionnelle.

Avec quelque 370 collaborateurs, Retraites Populaires fait partie des premiers employeurs du canton. Ses activités déployées dans l'immobilier, notamment dans la réalisation de projets d'envergure, en font également un intervenant actif sur le marché vaudois du travail.

Retraites Populaires satisfait à des critères éthiques élevés. Elle applique la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) en matière de loyauté dans la gestion des fonds de prévoyance professionnelle, soit un code de bonne

conduite qui vient compléter les dispositions légales en la matière. Retraites Populaires dispose également d'une Charte d'investissement responsable et travaille avec ses partenaires sur une base collaborative. En outre, les conseillers de Retraites Populaires ne sont pas rémunérés à la commission. Ils veillent à rester au plus près des besoins réels des clients dans un climat de confiance. Retraites Populaires, enfin, est au bénéfice de certifications dans la gestion de la qualité (ISO 9001), dans la formation des apprentis (Entreprise formatrice), dans l'égalité des salaires entre hommes et femmes (Equal Salary) et dans son approvisionnement à 100% en énergie renouvelable (Nativa plus) pour son siège.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/ethique

www.retraitespopulaires.ch/durable





Nos métiers

Assurance vie

Retraites Populaires propose une gamme complète de produits de prévoyance individuelle (3^e pilier), tant dans les assurances de rentes que dans les solutions de capitaux, qui permettent à chacun de prévoir et d'épargner à son rythme et selon ses besoins.

RP Rente immédiate

L'assuré confie un capital en une fois à Retraites Populaires, qui détermine le montant de la rente qui lui sera aussitôt versée au rythme d'une périodicité à choix, jusqu'au décès.

RP Rente immédiate certaine

L'assuré confie un capital en une fois à Retraites Populaires, qui le transforme en rentes qui lui seront versées sous forme de revenu supplémentaire garanti, pendant une durée à choix limitée dans le temps.

RP Rente différée

L'assuré verse année après année les montants qu'il souhaite. À partir d'une échéance librement choisie, Retraites Populaires lui octroie une rente de retraite régulière jusqu'à la fin de sa vie.

RP Jeune

Épargne en faveur d'un enfant. Libre choix de la fréquence et du montant des versements. À l'âge convenu, il appartient au jeune de choisir entre percevoir des rentes limitées dans le temps ou un capital.

RP Duo

Assurance vie mixte, décès et épargne. Financée par une prime unique ou par des primes périodiques, elle apporte la sérénité que procure l'alliance de l'épargne et de la prévoyance.

RP Épargne

Assurance en cas de vie. Financée par des versements périodiques, elle permet à chacun d'épargner à un taux d'intérêt nettement supérieur aux comptes d'épargne bancaire.

RP Refuge

Assurance vie au décès. Financée par un versement unique ou par des versements périodiques, elle offre un capital immédiat aux bénéficiaires en cas de décès du souscripteur. C'est la certitude qu'en cas de décès prématuré, la famille pourra faire face aux engagements financiers.

RP Securifonds

Épargne dynamique avec garantie. Capital à investir dans une police d'assurance liée à des fonds de placement, dans le cadre de la prévoyance individuelle libre (3^e pilier B).

Certains de ces produits peuvent également permettre des polices de prévoyance liée (3^e pilier A) et bénéficier ainsi des avantages fiscaux sur les plans fédéral, cantonal et communal.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/produits

À chaque étape et projet de vie son produit adapté

	Personnes en formation	Personnes dans la vie active	Personnes à la retraite
Épargner en toute sécurité	RP Épargne	RP Épargne	
Payer moins d'impôts		RP Rente différée RP Duo primes périodiques RP Épargne	
Préparer l'avenir de ses enfants ou petits-enfants		RP Jeune RP Épargne	RP Jeune
Acquérir un logement		RP Duo primes périodiques RP Épargne RP Refuge	
Faire fructifier son patrimoine		RP Securifonds RP Duo prime unique	
Protéger ses proches		RP Refuge	
Préserver un capital		RP Duo prime unique RP Securifonds	
Préparer sa retraite		RP Rente différée	
Profiter de la retraite			RP Rente immédiate RP Rente immédiate certaine
Préparer sa succession			RP Rente immédiate

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/produits

Encaissement de primes brutes de CHF 237 millions

L'encaissement de primes 2016 de Retraites Populaires pour son activité d'assurance vie est de CHF 237 millions, en progression de 11,7 % par rapport à l'exercice 2015 et en recul de 3,3 % par rapport à 2014. L'évolution est contrastée entre les différents produits avec une croissance des assurances de rentes immédiates viagères et des assurances de capitaux, tandis que les rentes différées et les rentes immédiates certaines sont en diminution.

À l'instar de nombreux acteurs du marché, Retraites Populaires limite le montant des primes uniques entre CHF 100 000 et CHF 500 000 en fonction des produits, ceci afin de maîtriser son encaissement de primes.



Prévoyance professionnelle

Retraites Populaires développe son activité de prévoyance professionnelle sur trois axes.

RP Entreprise

Solution pour les entreprises, divisée en plans modulables. Selon ses possibilités, l'employeur choisit un plan de prévoyance qui respecte les minimums légaux ou opte pour une variante améliorée. Il peut également choisir une assurance complémentaire (plan cadre). Ce produit est géré via deux fondations spécifiques : Retraites Populaires Fondation de prévoyance (accueille les entreprises au bénéfice d'un contrat de prévoyance minimum LPP ou enveloppant) et Retraites Populaires Fondation de prévoyance complémentaire (regroupe les entreprises au bénéfice d'un plan extra-obligatoire, en complément de leur plan de base).

Encaissement de primes brutes de CHF 206 millions

Après une croissance de 7,9 % en 2015, l'encaissement de RP Entreprise est en diminution de 2,5 %. Cette baisse est principalement liée au volume des nouvelles affaires conclues dont les transferts y relatifs avaient connu un niveau particulièrement important en 2015. Par contre les cotisations annuelles sont en hausse de 2,0 %, signe de la bonne santé du portefeuille des entreprises affiliées.

L'activité de Retraites Populaires Fondation de prévoyance fait l'objet d'un rapport de gestion spécifique, de même que celle de Retraites Populaires Fondation de prévoyance complémentaire.

Plus d'informations sur :

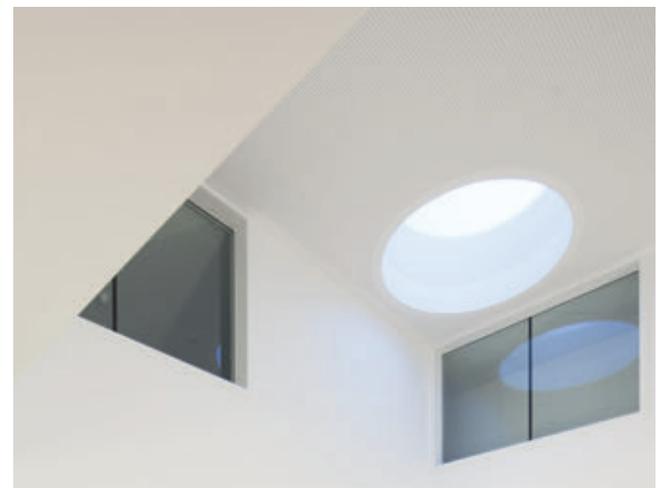
www.retraitespopulaires.ch/fondations-rapports

RP Arc-en-ciel

Solution de libre passage pour les particuliers qui quittent ou perdent leur emploi. Elle permet de maintenir la prévoyance pendant une pause professionnelle, quelle que soit sa durée. La flexibilité de ce produit en fait un produit rare sur le marché : l'assuré qui atteint l'âge de la retraite peut en effet à ce stade encore choisir entre rente de vieillesse ou capital.

Encaissement de primes brutes de CHF 379 millions

Les polices de libre passage poursuivent leur croissance régulière qui s'élève à 2,4 % pour l'exercice 2016.



Gestion de caisses de pension

Solution destinée aux institutions de prévoyance. Retraites Populaires leur offre une plateforme de gestion qui permet de valoriser leurs prestations, gagner en efficacité, diminuer les coûts et mettre en commun d'importantes capacités d'investissement.

Elle propose une large gamme de services couvrant l'ensemble des besoins liés à la prévoyance professionnelle (gestion administrative, placement et gestion financière, soutien au Conseil d'administration, gestion immobilière, etc.). Chacune des caisses peut ainsi définir les compétences dont elle souhaite bénéficier et profiler l'intervention de Retraites Populaires en fonction de ses besoins.

La flexibilité du système permet à chaque mandant de conserver son autonomie juridique et de disposer de son propre Conseil d'administration ou Conseil de fondation.

Pour la gestion des placements mobiliers, Retraites Populaires a développé un fonds de placement réservé aux institutions de prévoyance qu'elle gère, leur permettant de profiter de synergies et d'accéder à des tarifs compétitifs. Dans ce cadre, elle fait appel aux compétences d'une centaine de gestion-

naires externes et adhère aux Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes. En matière de rétrocessions, un contrat spécifique validé par le dépositaire assure que les mandants perçoivent les montants qui leur sont dus.

Les caisses de pensions gérées par Retraites Populaires ont réalisé un exercice 2016 satisfaisant. En effet, les performances des placements ont permis de stabiliser, voire même d'améliorer leur degré de couverture. Ainsi, la CPEV et la CIP poursuivent leur processus de recapitalisation prévu pour les institutions publiques de prévoyance.

Quant à Profelia, la fondation de prévoyance destinée au domaine parapublic romand, elle maintient sa croissance avec plus de 4000 assurés actifs et pensionnés pour un total du bilan approchant les CHF 600 millions.

Plus d'informations sur :

www.retraitespopulaires.ch/prevoyanceprofessionnelle

Immobilier

En 2016, à l'instar des années précédentes, la demande de logements locatifs à prix abordable est toujours soutenue dans le canton. Néanmoins, un certain nombre de signaux indiquent qu'une tendance à la détente du marché se dessine peu à peu. Selon la localisation et la qualité des objets, l'absorption des logements vacants lors de changement de locataires est plus lente, tout comme lors de la première location d'une nouvelle construction. Le choix du logement est influencé par le niveau de prix du loyer et l'écart de quelques dizaines de francs peut faire la différence. Dans un tel environnement, la politique de l'institution, visant à maintenir un niveau de loyer adéquat et des logements correctement entretenus, permet de conserver un taux de vacance bas et une haute attractivité des appartements proposés à la location.

L'incertitude ambiante, les taux bas et le manque d'alternatives poussent bon nombre d'investisseurs à revenir sur des placements considérés comme plus sûrs, l'immobilier direct suisse en particulier. Cette demande élevée provoque évidemment une envolée des prix des transactions,

notamment pour les biens d'habitation situés dans les centres urbains, avec pour conséquence un rendement net visé qui n'a jamais été aussi bas et qui, à long terme, peut présenter des risques.

Un effort particulier est déployé pour acquérir des terrains en propriété ou en droit de superficie permettant de réaliser de nouveaux logements. De même, la recherche d'objets existants répondant aux objectifs stratégiques (loyers abordables et rendements adaptés) se poursuit avec assiduité.

L'important chantier de construction baptisé « Les Balcons du Mont », portant sur une tour de logements de 18 étages, un immeuble d'habitation et un bâtiment d'activités, s'est terminé au printemps 2016 et a permis d'offrir à la location 128 logements et 2744 m² de surfaces commerciales. À Gland, l'un des deux chantiers de construction sis sur des parcelles déjà propriété de l'institution s'est terminé à la fin de l'été, alors que l'autre projet sera livré au début du printemps 2017. À noter que les appartements de ces différents projets ont rapidement trouvé preneur.

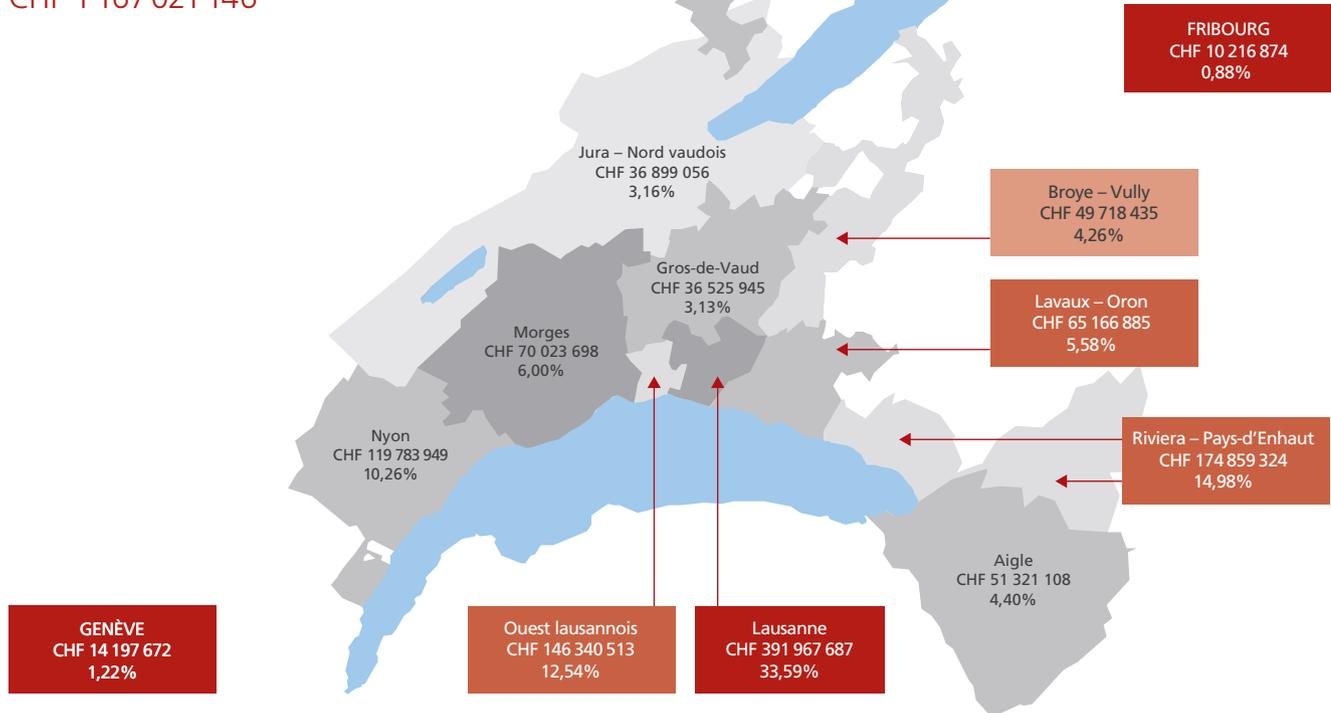
Patrimoine immobilier Retraites Populaires

Adresses postales	316	
Logements	3422	
Stationnements	4062	
Surfaces commerciales (m ²)	49 657	
État locatif total (CHF)	70 100 701	
Constructions terminées	Maillefer 139-145, Le Mont-sur-Lausanne Maillefer 137, Le Mont-sur-Lausanne Borgeaud 7B, Gland Hôtel des Patients, Lausanne	57 logements et 769 m ² surfaces commerciales 71 logements 16 logements 114 chambres, locaux de soin et restaurant
Constructions en cours	Perroude 4B, Gland Biopôle, Épalinges	16 logements 8234 m ² de bureaux et laboratoires
Acquisitions	Domaine des Pins E, Gland Vergers 6 A-B-C, Clarens Alpes 51, Montreux Villa d'Œx 34, Château-d'Œx Cossonay 2-4-6, Prilly	9 logements 28 logements 13 logements 8 logements 35 logements et 1203 m ² surfaces commerciales
Principaux chantiers de rénovation terminés	Borgeaud 7A, Gland Vergers 3-5-9, Aigle	Réhabilitation de l'enveloppe, des locaux communs et techniques Réhabilitation de l'enveloppe, des locaux communs et techniques

Sur internet:

www.retraitespopulaires.ch/patrimoine

Valeur au bilan par district vaudois
et dans les autres cantons au 31 décembre 2016:
CHF 1 167 021 146

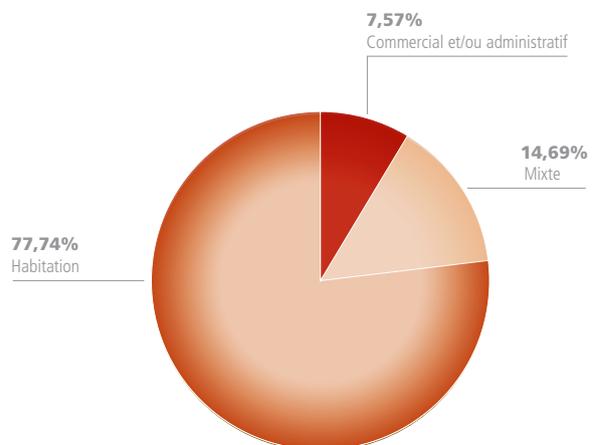


Répartition du patrimoine par type d'immeuble selon la valeur au bilan

Immeuble d'habitation: immeuble dont la part résidentielle de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80 %

Immeuble mixte: immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est comprise entre 20 et 80 %

Immeuble commercial et/ou administratif: immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80 %



Prêts

À fin 2016, le portefeuille de prêts hypothécaires et de crédits de construction octroyés par Retraites Populaires totalise CHF 517,1 millions répartis sur plus de 690 dossiers.

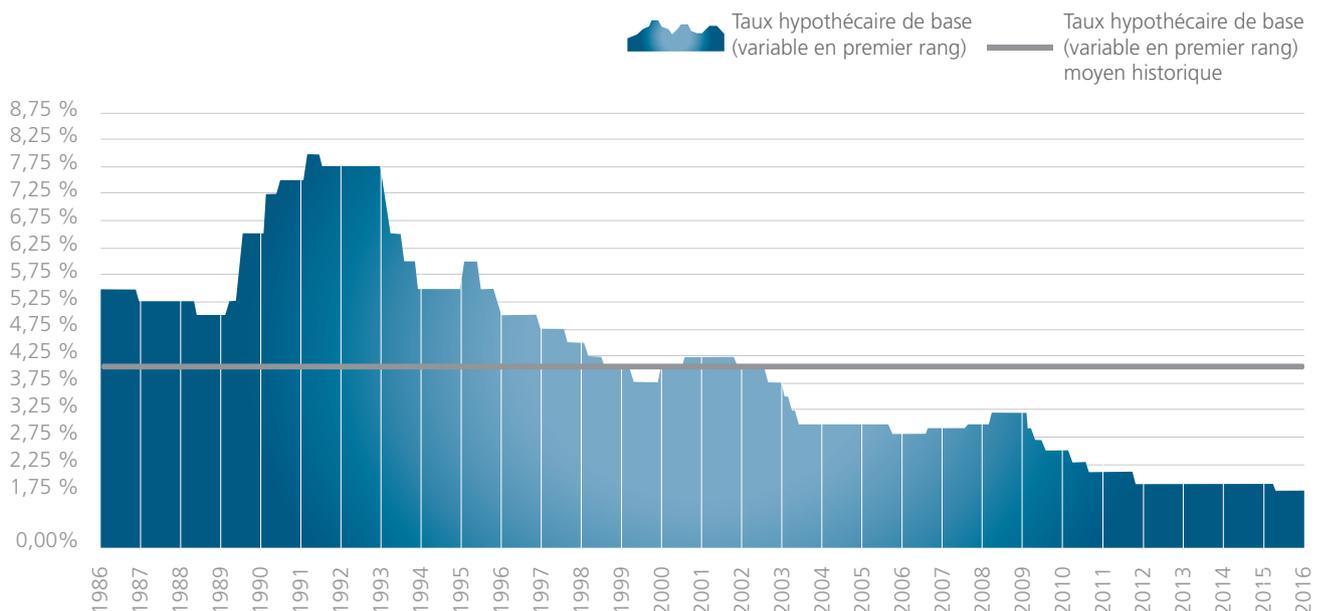
Retraites Populaires propose des financements hypothécaires conformément aux règles du marché. L'offre de taux d'intérêt est basée sur le principe de la mutualité, qui est reconnu comme un avantage compétitif, la concurrence n'offrant généralement pas une grande transparence en la matière.

Le faible niveau des taux d'intérêt engendre une rentabilité en baisse sur le portefeuille de titres de gages immobiliers (qui comprend les prêts hypothécaires gérés en direct et les crédits de construction). Les emprunteurs sont attirés par les taux fixes, ce qui a pour conséquence de réduire la part des financements hypothécaires à taux variables. En matière de risque, le portefeuille est sain et solide.

En 2017, les démarches visant à consolider notre image de partenaire en matière de financement seront maintenues. Nos offres sont appréciées de la clientèle, notamment en matière de taux fixe, dont la palette est très large, puisque des durées de 1 à 20 ans sont disponibles et que différentes tranches peuvent être souscrites pour répartir le risque.

Taux et calculateur sur internet : www.retraitespopulaires.ch/prêts

Évolution du taux hypothécaire variable en 1^{er} rang durant les 30 dernières années







Politique de placement

Éléments de mise en perspective

Le Conseil d'administration détermine une allocation des actifs et des marges de manœuvre, à partir d'une proposition élaborée par la Direction. Cette répartition tient compte du degré de liquidité des différentes classes d'actifs, du besoin de rendement et de la capacité à prendre du risque. Elle veille à maintenir une bonne diversification et la congruence entre les actifs et les passifs.

La Direction contrôle le respect de l'allocation des actifs. De plus, un règlement de placements formalise les compétences et l'organisation des principales tâches liées à la gestion des actifs.

En 2016, la performance a été influencée par la contribution positive de l'immobilier direct, des actions étrangères et des matières premières. Le calcul de la performance globale permet au Conseil d'administration de se forger une opinion quant au résultat de la gestion de ses investissements. La performance présentée ici inclut les frais de gestion supportés par les placements collectifs (TER pour *Total Expense Ratio*, ou ratio de frais totaux), ceux-ci étant directement déduits de la performance de ces placements. Si les efforts pour plus de transparence dans ce domaine doivent être salués, la

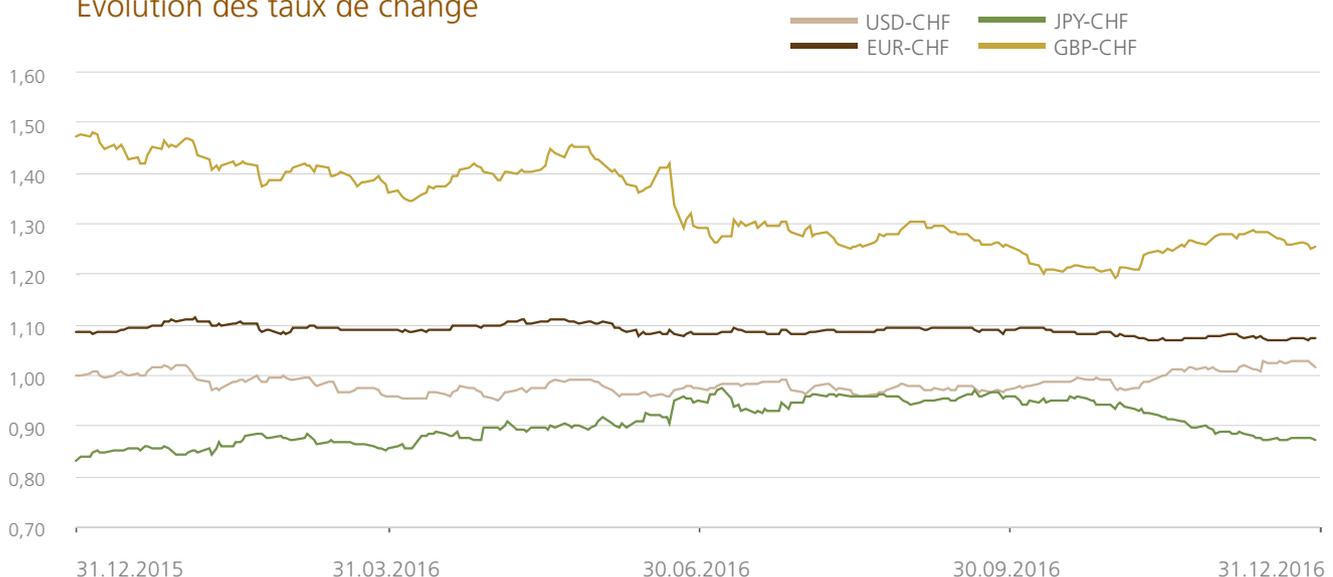
question des frais de gestion des placements doit être abordée dans le contexte global de l'investissement. La performance (nette de ces frais) doit notamment être mise en parallèle avec la dimension du risque, ainsi qu'avec l'utilité de chaque classe d'actifs dans l'allocation.

Couvertures de change et du risque actions

L'année 2016 a été riche en événements politiques ayant fortement impacté les monnaies. En juin, le Brexit a entraîné une importante dépréciation de la livre sterling et en novembre les élections américaines ont provoqué un rebond du dollar. Globalement, les quatre principales devises ont eu un impact positif et par conséquent la couverture de change a eu une contribution négative.

Les marchés des actions ont connu une année de forte volatilité induite par des événements macroéconomiques et politiques impactant de manière très rapide les marchés (corrections importantes, parfois suivies de forts rebonds). La stratégie de couverture du risque actions a eu, dans ce contexte, une contribution légèrement négative. Ces couvertures sont destinées à nous protéger d'une baisse importante (-10 % et au-delà). Leur coût constitue une prime d'assurance contre de tels événements.

Évolution des taux de change



Ces deux familles de couvertures (overlays) s'inscrivent cependant dans une vision à long terme et cherchent à contrôler le risque en réduisant la volatilité du portefeuille.

Le graphique « Évolution des taux de change » en page 25 illustre l'évolution des devises face au franc suisse sur l'année 2016.

Disponibilités et dépôts bancaires

Les disponibilités pour les placements et les prestations sont gérées auprès des banques. La diversification de nos prestataires et des négociations ont permis de minimiser l'impact des taux d'intérêts négatifs.

Obligations libellées en francs suisses

Le compartiment des obligations libellées en francs suisses comprend un portefeuille de 8 placements collectifs confiés à 5 gestionnaires, un portefeuille géré en direct, ainsi que des prêts directs aux collectivités publiques.

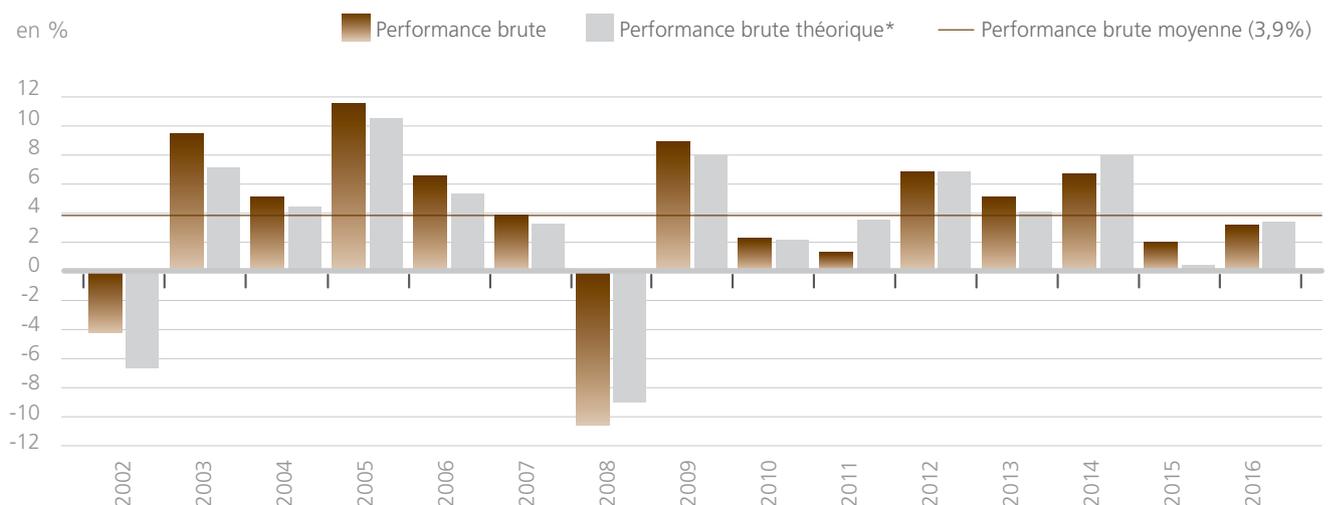
La diminution du risque crédit (gestion directe) en faveur de placements collectifs plus défensifs et présentant un risque moindre de liquidité a été poursuivie. La durée du portefeuille demeure inférieure et son rendement à l'échéance supérieur à l'indice de référence. La performance en 2016 est positive et légèrement supérieure à celle de son indice de référence. La volatilité du portefeuille est nettement inférieure à celle de son indice de référence.

Obligations libellées en monnaies étrangères

Le portefeuille des obligations libellées en monnaies étrangères est composé de 24 placements collectifs confiés à 17 gestionnaires différents et de 1 mandat de gestion, avec une très bonne diversification par débiteur.

Ici aussi, la diminution du risque crédit a été poursuivie et s'est faite en faveur des obligations gouvernementales. La durée du portefeuille est restée inférieure à celle de son indice de référence et son rendement à l'échéance en ligne.

Évolution de la performance globale brute



* Cette performance est calculée en simulant des placements attribués mensuellement selon l'allocation tactique définie par le Conseil d'administration pour la fin de l'année.

La performance 2016 est positive et inférieure à celle de l'indice de référence. La sous-performance s'explique principalement par la duration plus courte dans un contexte de baisse des taux, ainsi que par le positionnement crédit plus défensif. La volatilité du portefeuille est inférieure à celle de son indice de référence.

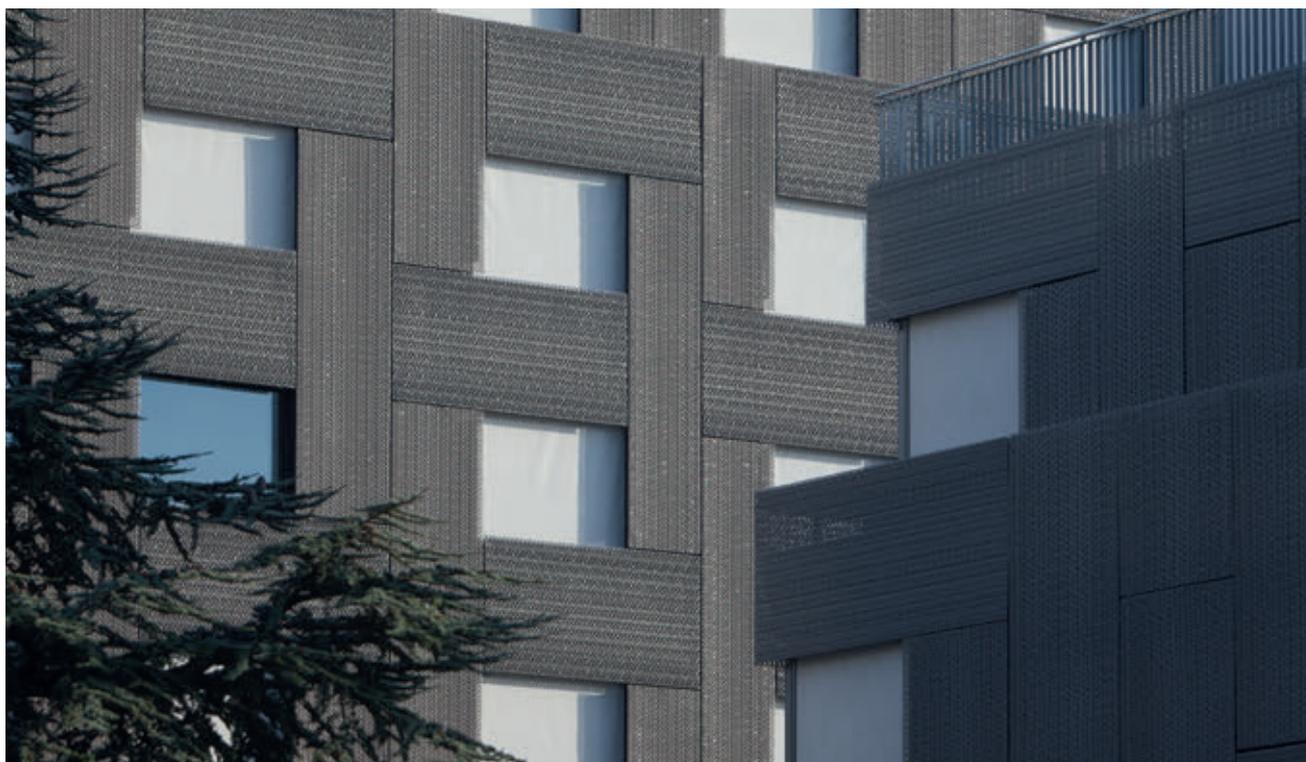
Actions de sociétés suisses

Le portefeuille des actions de sociétés suisses est composé de 17 placements collectifs confiés à 12 gestionnaires. La performance 2016 est légèrement positive et supérieure à celle de son indice de référence. Cette surperformance s'explique par la surpondération des sociétés de petites et moyennes capitalisations dans le portefeuille et par la bonne sélection des gérants, la plupart d'entre eux ayant eu de meilleurs résultats que le marché. À noter que la volatilité du compartiment est inférieure à celle de son indice de référence grâce à l'aspect défensif du portefeuille.

Actions de sociétés étrangères

Le portefeuille d'actions de sociétés étrangères est composé de 28 placements collectifs confiés à 22 gestionnaires différents. Une très grande diversification des investissements est ainsi réalisée.

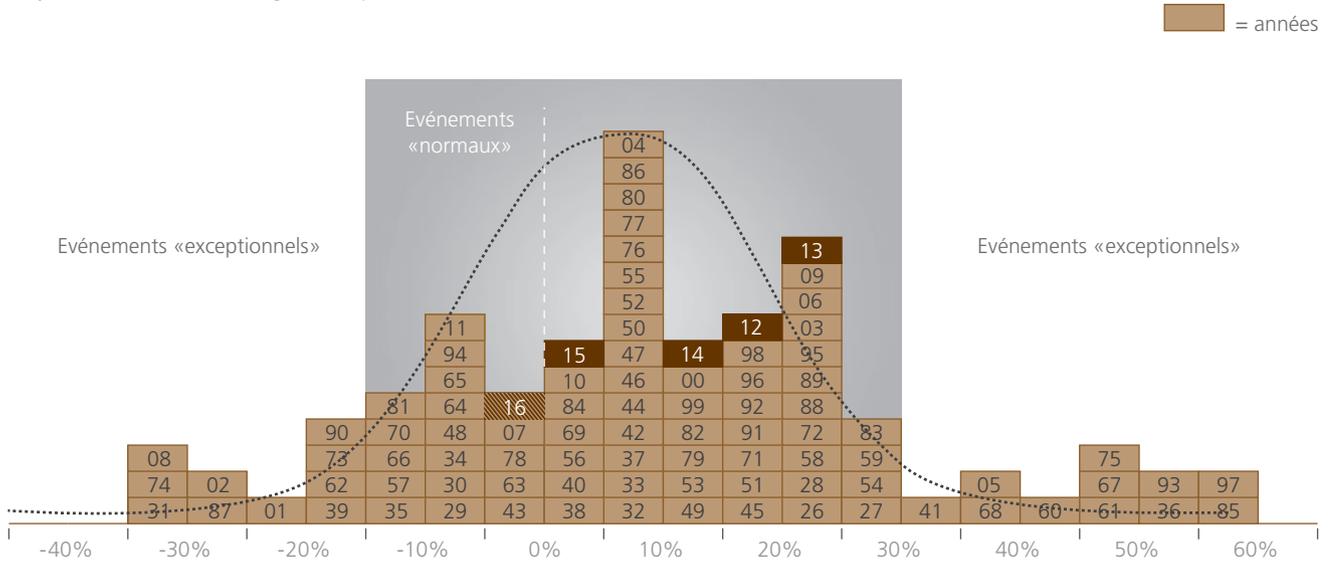
La performance 2016 est positive, mais inférieure à celle de son indice de référence. Cette sous-performance est principalement due à la sous-performance des gérants. Plusieurs d'entre eux, notamment sur les marchés émergents, ont réalisé une performance relative négative dans un contexte de flux de fonds importants en direction de produits indiciels. À noter que la volatilité du compartiment actions étrangères est inférieure à celle de l'indice de référence grâce à l'aspect défensif du portefeuille.





Performances annuelles du marché suisse des actions de 1926 à 2016

Moyenne annuelle de 7,7% (géométrique)



Sources : Bloomberg / Pictet

Titres de gages immobiliers

Lire en page 22 (Nos métiers > Prêts).

Immobilier indirect suisse

Le compartiment immobilier indirect suisse est composé de 10 placements collectifs gérés en direct et de 2 mandats de gestion.

La performance de cette classe d'actifs en 2016 est très positive et supérieure à celle de l'indice de référence. La volatilité du portefeuille est inférieure à celle de son indice de référence.

Placements privés

Le portefeuille des entreprises non cotées est composé de 3 mandats de gestion et de 7 placements collectifs hors mandats. Une très grande diversification est ainsi obtenue, en particulier au niveau géographique.

Les deux investissements réalisés dans des fonds d'infrastructure ont été transférés à fin septembre 2016 dans la nouvelle classe d'actifs « Infrastructure ». Les montants souscrits aux fonds ont fortement augmenté depuis la mise en place des trois mandats de gestion en 2013. La performance 2016 est positive et supérieure à l'indice de référence, en raison de la bonne sélection des investissements.

Matières premières

Au 31 décembre 2016, le portefeuille est alloué à un mandat ainsi qu'à deux fonds. Après plusieurs années de performances très négatives, les matières premières ont fortement rebondi durant l'année 2016, ce qui en fait un contributeur important à la performance globale.

Obligations convertibles

Le portefeuille des obligations convertibles est composé de 11 placements collectifs confiés à 9 gestionnaires.

Après plusieurs années de bonne performance de la classe d'actifs, la performance 2016 est quasi nulle et en léger retrait par rapport à son indice de référence. La sous-performance par rapport à l'indice s'explique principalement par une exposition plus faible que l'indice aux États-Unis, marché ayant réalisé de bonnes performances sur l'année 2016, et à une mauvaise performance du marché européen. La volatilité du portefeuille est inférieure à celle de son indice de référence.

Immobilier indirect étranger

Le portefeuille en immobilier indirect étranger est composé de 3 mandats de gestion. Actuellement, 2 sont en phase de déploiement du capital. Le développement du portefeuille immobilier indirect étranger est conforme aux attentes et est d'ores et déjà bien diversifié, tant au niveau géographique que sectoriel.

La performance est en ligne avec celle de l'indice de référence en raison de l'augmentation des valorisations des immeubles.

Infrastructure

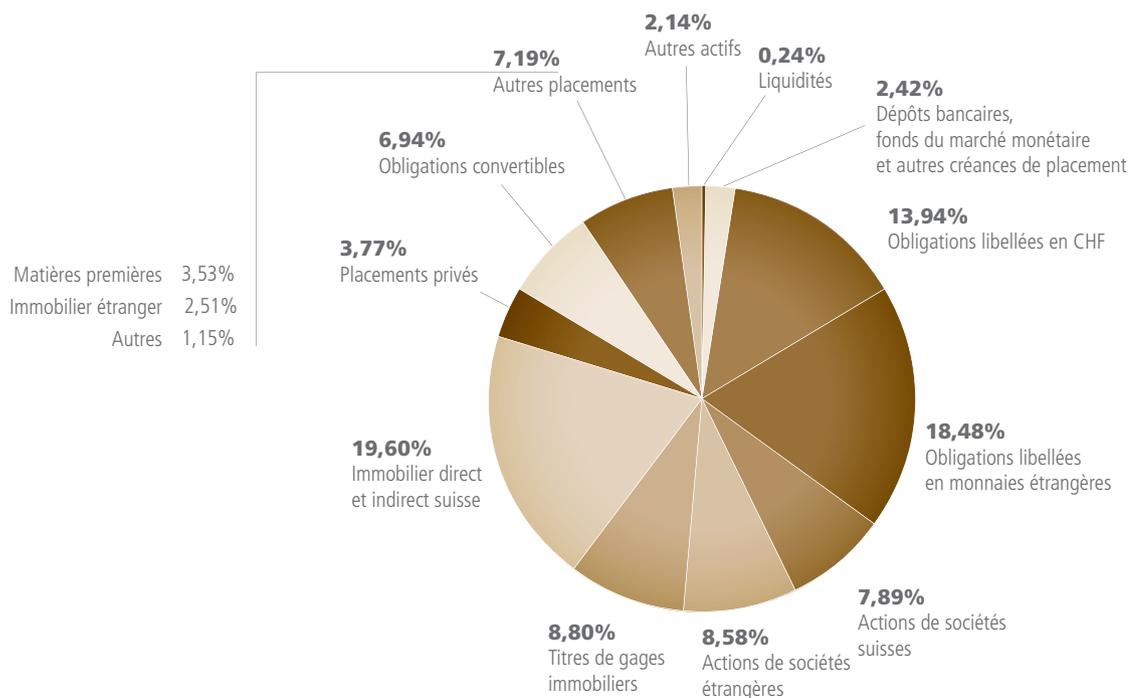
Une quinzaine de projets en matière d'infrastructure en Suisse ont fait l'objet d'études quant à l'opportunité de participer à leur financement. Le principal projet réalisé en 2016 a été un investissement indirect dans Swissgrid, le gestionnaire du réseau électrique helvétique à très haute tension.

Pour les investissements en matière d'infrastructure à l'étranger, une structure spécifique a été mise en place au Luxembourg. Elle est gérée par un spécialiste du secteur et regroupe les investissements déjà existants ainsi que les nouveaux investissements qui vont être réalisés dans le cadre de ce mandat.

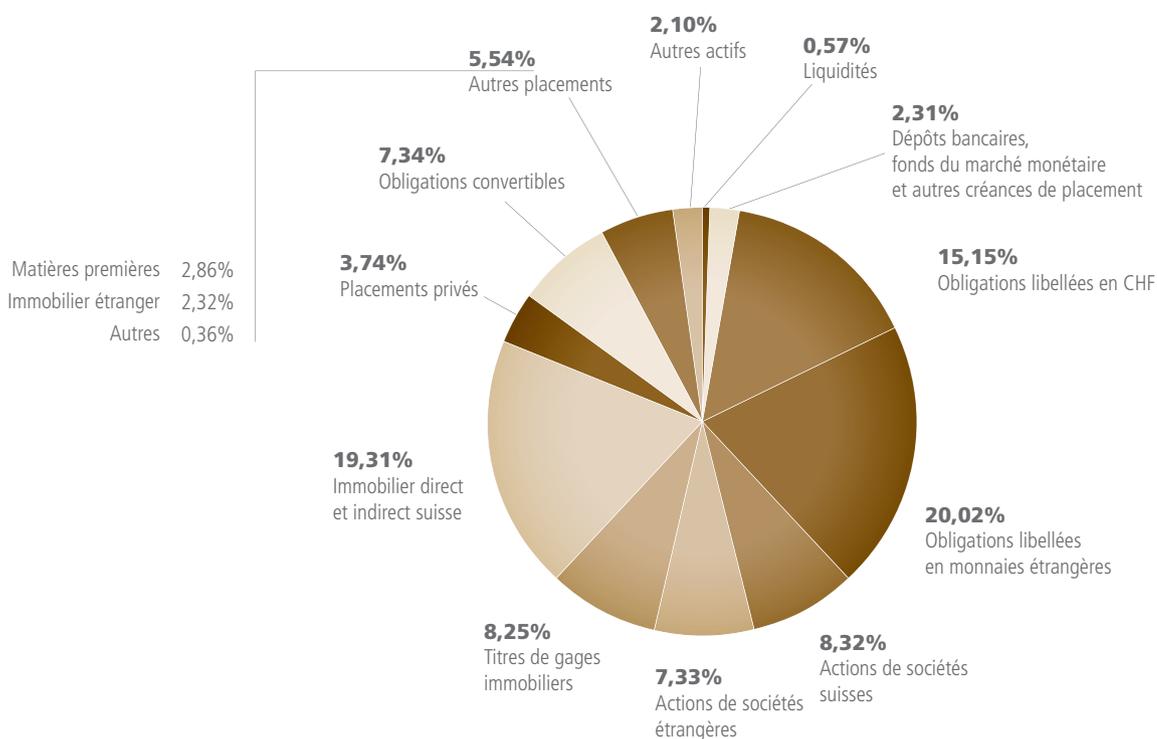


Répartition du bilan

2016

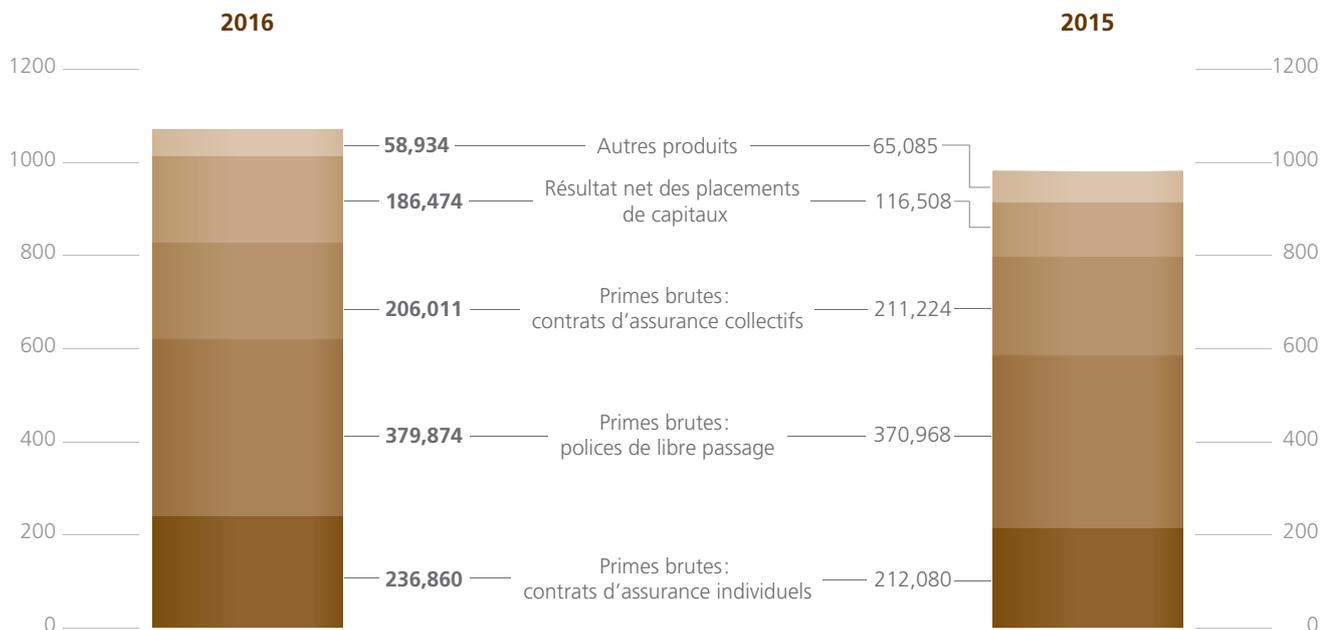


2015

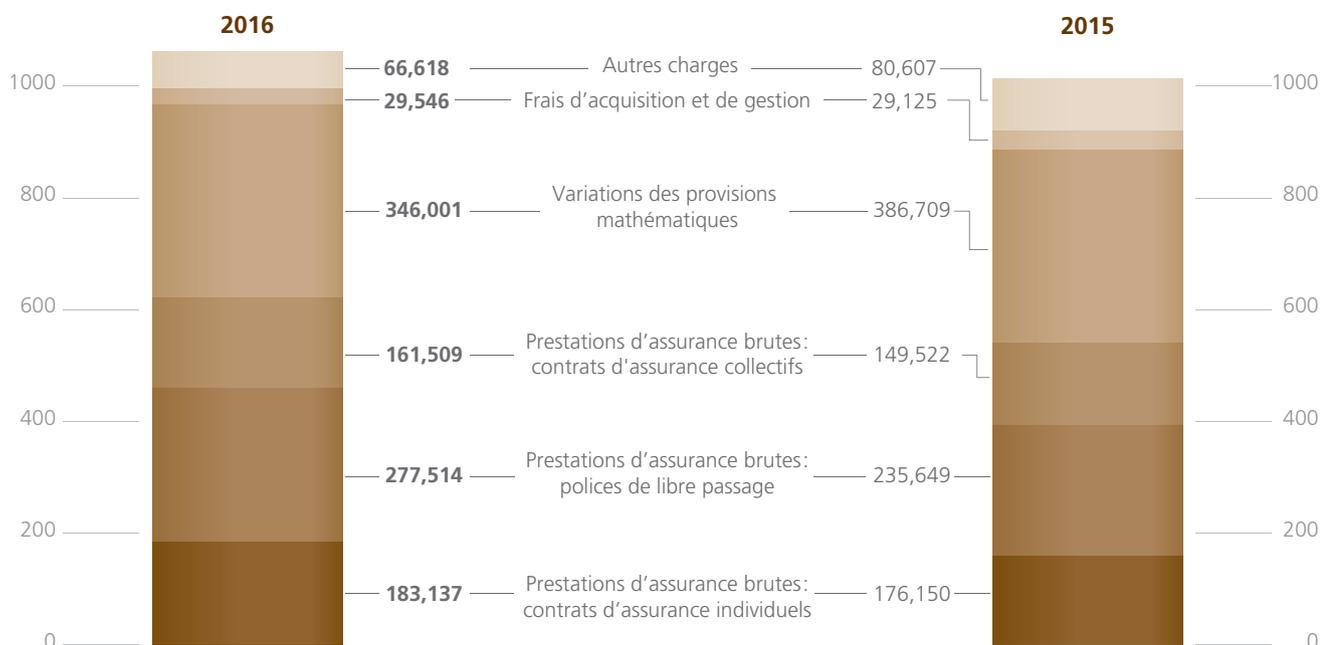


Produits et charges

Produits en millions de CHF



Charges en millions de CHF



Comptes annuels 2016

Bilan au 31 décembre (en CHF)

	2016	2015
Actif		
Liquidités	16 312 967	36 198 328
Créances	11 456 613	9 502 612
Auprès de preneurs d'assurance	2 653 982	2 754 991
Avoirs auprès d'institutions d'assurance et de réassurance	1 365 487	335 412
Autres créances	7 437 144	6 412 209
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	73 778 421	70 292 571
Actifs de régularisation	44 475 527	39 347 887
Placements de capitaux	6 540 577 599	6 157 723 833
Dépôts bancaires, fonds du marché monétaire et autres créances de placement	162 459 311	146 138 873
Obligations libellées en CHF	934 174 043	958 617 217
Obligations libellées en monnaies étrangères	1 238 437 358	1 266 641 209
Actions de sociétés suisses	528 603 874	526 576 249
Actions de sociétés étrangères	574 691 949	463 740 258
Titres de gages immobiliers	589 803 231	522 162 433
Immobilier direct et indirect suisse	1 313 581 840	1 221 715 097
Placements privés	252 343 631	236 864 163
Obligations convertibles	464 748 366	464 602 216
Autres placements	481 733 995	350 666 118
Immobilisations	13 892 982	13 930 256
Immobilisations financières	2 094 681	2 088 205
Participations	1	1
Autres immobilisations	11 798 300	11 842 050
	6 700 494 109	6 326 995 486
Passif		
Dettes	144 638 797	124 130 203
Engagements envers d'autres institutions d'assurance et de réassurance	4 255 660	2 763 672
Engagements envers des agents, des preneurs d'assurance ou d'autres ayants droit	36 041 571	25 328 207
Autres dettes	104 341 566	96 038 324
Dépôts résultant de la réassurance cédée	62 670 846	62 504 027
Passifs de régularisation	55 378 111	57 289 617
Primes payées d'avance et prestations à payer	32 128 755	28 388 895
Autres	23 249 355	28 900 723
Provisions non techniques	31 640 300	30 221 000
Provisions techniques d'assurance	6 224 660 794	5 875 173 504
Réserve de fluctuation de valeurs	181 505 261	177 677 135
+ Fonds libres / - découvert	0	0
Situation au 1 ^{er} janvier	0	0
Résultat de l'exercice	0	0
	6 700 494 109	6 326 995 486

Compte de résultat (en CHF)

	2016	2015
Compte de résultat technique de l'assurance		
Produits de l'activité technique d'assurance	817 745 543	788 202 747
Primes acquises pour propre compte	812 503 200	786 097 695
Primes brutes	822 745 948	794 272 408
Primes brutes cédées aux réassureurs	- 10 242 748	- 8 174 714
Autres produits de l'activité d'assurance	5 242 344	2 105 052
Charges de l'activité technique d'assurance	- 993 250 000	- 972 870 208
Prestations d'assurance pour propre compte	- 616 809 406	- 556 011 783
Prestations d'assurance brutes	- 622 159 153	- 561 493 213
Prestation d'assurance : part des réassureurs	5 349 747	5 481 430
Variations des provisions mathématiques	- 346 001 440	- 386 708 788
Variation des provisions techniques brutes	- 349 487 290	- 387 151 561
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	3 485 850	442 773
Frais d'acquisition et de gestion	- 29 546 170	- 29 124 980
Autres charges techniques	- 892 984	- 1 024 657
Résultat technique de l'assurance	- 175 504 457	- 184 667 462
Compte de résultat non technique		
Résultat net des placements	182 647 474	105 963 661
Résultat des placements de capitaux	186 474 387	116 508 322
Autres produits financiers	296 179	50 035
Autres charges financières	- 4 123 092	- 10 594 696
Autres produits	63 639 305	71 131 771
Autres charges	- 66 649 116	- 74 005 273
Résultat non technique	179 637 664	103 090 158
Résultat avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs et impôts	4 133 207	- 81 577 303
Impôts directs	- 305 081	- 319 537
Résultat avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs	3 828 126	- 81 896 840
Variation de la réserve de fluctuation de valeurs	- 3 828 126	81 896 840
Résultat de l'exercice	0	0

Extrait de l'annexe aux comptes annuels

Le bilan et le compte d'exploitation représentés dans le présent rapport reflètent l'ensemble des activités de Retraites Populaires. Toutefois, en raison de la spécificité des informations requises, seul un extrait de l'annexe aux comptes annuels est proposé ici.

Principes d'évaluation et de présentation des comptes

Les comptes annuels de Retraites Populaires sont établis selon la Loi ainsi que les différents règlements et directives qui régissent l'activité de Retraites Populaires ainsi que, à titre supplétif, par les dispositions sur la comptabilité commerciale du code suisse des obligations.

Toutes les valeurs en monnaies étrangères sont converties en francs suisses aux cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Les provisions économiquement nécessaires, liées à un risque spécifique, sont portées directement en diminution des actifs correspondants (correctifs d'actifs).

Placements de capitaux

Les placements de capitaux doivent donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (principe de *True and fair view*).

Dépôts bancaires, fonds du marché monétaire et autres créances de placement, obligations libellées en CHF, obligations libellées en monnaies étrangères, titres de gages immobiliers

Les placements collectifs sont évalués à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Les autres positions figurent au bilan pour la somme effectivement due à l'institution.

Actions de sociétés suisses, Actions de sociétés étrangères

Les placements collectifs sont évalués à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Les actions non cotées sont évaluées sur la base du dernier cours connu.

Les instruments dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilier direct suisse

Les immeubles sont évalués à la valeur actuelle obtenue par la capitalisation des états locatifs au 31 décembre. Les taux utilisés sont les suivants :

Immeubles sans frais accessoires	
Immeubles de plus de 10 ans	6,10%
Immeubles de 10 ans et moins	5,45%
Immeubles pour lesquels un loyer net est encaissé	4,95%
Immeubles avec frais accessoires	
Immeubles de plus de 10 ans	5,80%
Immeubles de 10 ans et moins	5,25%

Ces taux sont revus périodiquement sur la base des données financières et économiques disponibles, ainsi que de données issues du portefeuille immobilier. La dernière révision a été effectuée au 31 décembre 2015.

Les terrains à bâtir, ceux à développer (zone intermédiaire ou autres) et les projets sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais de développement et d'étude, sous déduction des correctifs d'actifs nécessaires, afin de pallier toute baisse de valeur dont lesdits terrains ou projets pourraient être l'objet.

Infrastructures

Hormis les placements collectifs, les valeurs au bilan sont en principe évaluées à la valeur du marché. La valeur du marché correspond au prix fixé sur un marché. Si exceptionnellement aucune valeur de marché n'est disponible, une valeur actuelle est définie à partir d'un modèle d'évaluation. S'il n'est pas possible de déterminer cette valeur actuelle, l'évaluation et l'inscription au bilan sont effectuées à la valeur d'acquisition. Les correctifs de valeur nécessaires sont comptabilisés.

Immobilier indirect suisse, placements privés, obligations convertibles, placements alternatifs, matières premières, microfinance, immobilier étranger, autres placements

Les placements collectifs sont évalués à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Couverture de risque de change

Les instruments dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilisations

Les immobilisations financières ainsi que les participations sont constituées des titres de créances ou de titres de participation évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Retraites Populaires est propriétaire de la totalité des CHF 11 millions de capital social de Forces Vives Compagnie d'assurances sur la vie SA.

Les autres immobilisations sont constituées par les équipements d'exploitation (mobilier, machines, véhicules et informatique). Les amortissements ordinaires sont calculés sur la base d'annuité constante en fonction de la durée de vie des équipements, soit entre 2 et 7 ans.

Provisions techniques d'assurance

Retraites Populaires utilise des tables techniques basées sur les observations des compagnies d'assurance privées.

Les tarifs et bases techniques validées par l'expert technique sont approuvés par le Conseil d'État.

Les différentes bases techniques et méthodes de constitution de provisions techniques sont récapitulées dans le règlement actuariel et appliquées aux présents comptes annuels.

Provisions du compte non technique

Les provisions non techniques visent à couvrir les risques opérationnels non imputables au compte technique.

Autres positions

Les autres positions figurent à la valeur nominale.

Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

La présentation des opérations de réassurance, des infrastructures (inclues dans les autres placements), des autres dettes, des résultats des placements de capitaux et des autres produits et charges a été modifiée, sans effet sur le résultat de l'exercice.

Les principes comptables et d'évaluation en relation avec les infrastructures ont été précisés.

Les chiffres comparatifs de l'exercice 2015 ont été retraités.



Au Conseil d'administration de
Retraites Populaires, Lausanne

Lausanne, le 24 avril 2017

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nommé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Retraites Populaires, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de fonds et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 dont un extrait est reproduit aux pages 34 à 37.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'expert technique

Le Conseil d'Etat désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert technique. Ce dernier est chargé de contrôler le bilan technique annuel qui est établi par un actuaire-conseil désigné par le Conseil d'administration en dehors de Retraites Populaires.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, dont un extrait est reproduit aux pages 34 à 37, sont conformes à la loi suisse, à la loi sur les Retraites Populaires et aux directives techniques sur les principes applicables à l'établissement et à la publication des comptes annuels et du rapport annuel de gestion de Retraites Populaires.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Pierre Balsiger
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Blaise Wägli
Expert-réviseur agréé

Votre avenir, notre mission.

www.retraitespopulaires.ch



Lausanne (siège)
Rue Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11
Fax 021 348 21 69

Yverdon-Les-Bains
Rue de la Plaine 51
Case postale 1159
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 348 28 21
Fax 021 348 28 29

Nyon
Rue Neuve 4
Case postale 1345
1260 Nyon 1
Tél. 021 348 20 20
Fax 021 348 20 29